

Priorités pour l'année 2024-2025¹

1. Gouvernance et autodétermination

Travailler en étroite collaboration avec les Premières Nations dans leur cheminement vers l'autodétermination demeure une priorité stratégique pour la CSSSPNQL. Cet axe vise à soutenir les Premières Nations dans leurs démarches locales ou collectives pour renforcer leur gouvernance de la santé et du mieux-être et leur pouvoir d'agir. Un soutien et une expertise-conseil continueront d'être offerts, notamment pour mettre en œuvre le modèle de gouvernance renouvelé et tout autre modèle de gouvernance liés aux mandats confiés à la CSSSPNQL.

But 1.1

Les Premières Nations disposent de modèles de gouvernance collectifs répondant à leurs besoins et à leurs attentes. Ces modèles sont fondés sur leur droit inhérent à l'autodétermination.

Indicateurs

Décisions politiques et stratégiques des leaders des Premières Nations quant aux modèles de gouvernance collectifs et locaux.

Résultat 1.1.1

Les Premières Nations comprennent clairement la vision collective des modèles de gouvernance et les responsabilités qui y sont associées. Cette compréhension les aidera à adopter ces modèles et à les mettre en œuvre de manière efficace.

Priorités 2024-2025

- Formalisation d'alliances et de partenariats stratégiques pour le mieux-être collectif des Premières Nations :
 - o Renouvellement de l'entente administrative avec le ministère de la Famille pour les services de garde éducatifs à l'enfance.
 - o Soutien technique à l'Assemblée des Premières Nations Québec-Labrador (APNQL) et collaboration avec les commissions et les organismes régionaux.
- Processus de gouvernance en santé et en services sociaux :
 - o Établissement de l'acceptabilité et de la faisabilité du nouveau modèle de gouvernance de la santé et du mieux-être.
 - o Adoption du modèle par les chefs de l'APNQL.
- Processus régionaux de mobilisation :
 - o Adoption et élaboration d'un plan de mise en œuvre de la stratégie régionale des Premières Nations au Québec en matière de justice.
 - o Élaboration d'un plan d'affaires pour la création d'un centre de technologies de l'information des Premières Nations.
 - o Stratégie régionale de gouvernance de l'information des Premières Nations au Québec.
- Plans d'action pour la mise en œuvre des déclarations adoptées par les chefs de l'APNQL :
 - o *Déclaration sur les droits des enfants des Premières Nations.*
 - o *Déclaration d'engagement pour assurer le consentement préalable, libre et culturellement éclairé dans les services de santé offerts aux filles et aux femmes des Premières Nations au Québec.*
 - o *Déclaration sur les droits des Premières Nations à l'autodétermination et à la sécurisation culturelle.*

¹ Une priorité peut se dérouler sur plusieurs années. Pour les années 2025-2026 et 2026-2027, les priorités seront révisées annuellement et ajustées en fonction des mandats confiés et des besoins définis.

- Santé dentaire :
 - o Portrait des enjeux actuels en matière de santé dentaire (programmes fédéraux et québécois).
- Processus législatifs :
 - o Élaboration conjointe de dispositions législatives sur la santé des Autochtones fondées sur les distinctions.
 - o Soutien dans l'élaboration de lois communautaires en matière de services à l'enfance et à la famille.
 - o Élaboration de mémoires concernant des projets de loi fédéraux et provinciaux.

But 1.2.
L'offre de services de la CSSSPNQL contribue au renforcement de l'autodétermination locale en santé et en mieux-être des Premières Nations.

Indicateurs
Retombées de l'offre de services de la CSSSPNQL sur la gouvernance et l'autodétermination locales en santé et en mieux-être.

Résultat 1.2.1
La CSSSPNQL ajuste son offre de services en cohérence avec les apprentissages découlant des processus d'autodétermination en santé et en mieux-être des Premières Nations.

Priorités 2024-2025

- Évaluation régionale des retombées de la réforme à long terme du programme des services à l'enfance et à la famille des Premières Nations.
- Évaluation de l'offre de services de la CSSSPNQL.
- Portrait des besoins locaux d'accompagnement relativement à la gouvernance et à l'autodétermination en matière de santé et de mieux-être.
- Analyse et présentation de l'étude de faisabilité du rapatriement du Programme d'aide à la vie autonome.
- Évaluation de la mise en œuvre du fonds pour l'apprentissage et la garde des jeunes enfants autochtones.

2. Accompagnement vers le renforcement des capacités

Grâce à son *Cadre d'accompagnement des communautés et des organisations des Premières Nations au Québec*, la CSSSPNQL travaille en étroite collaboration avec les Premières Nations en offrant une approche personnalisée. Un soutien holistique et multisectoriel ouvre la voie au développement et au renforcement des capacités individuelles et collectives pour que soient offerts des services de santé et de mieux-être efficaces et de qualité répondant aux besoins du milieu. Au fur et à mesure que les besoins se préciseront, l'accompagnement de la CSSSPNQL évoluera vers un accompagnement en planification intégrée de la santé et du mieux-être culturellement sécurisant. Cet axe contribue également à bâtir la relève de demain, en offrant les formations et les outils nécessaires pour soutenir une prise en charge plus accrue des services par les Premières Nations.

But 2.1

La CSSSPNQL accompagne les Premières Nations dans l'élaboration de leur planification intégrée de la santé et du mieux-être.

Indicateurs

Retombées de l'accompagnement sur la planification intégrée de la santé et du mieux-être.

Résultat 2.1.1

La CSSSPNQL soutient l'élaboration de la planification intégrée de la santé et du mieux-être selon le rythme, les capacités et les réalités des Premières Nations.

Priorités 2024-2025

- Recension des pratiques et des outils en matière de planification intégrée.
- Description des étapes en matière de planification intégrée.
- Élaboration d'un cadre de référence en matière de planification intégrée.

Résultat 2.1.2

Les Premières Nations disposent d'outils pertinents et d'un accompagnement personnalisé pour l'élaboration de leur planification intégrée de la santé et du mieux-être.

Priorités 2024-2025

- Portrait des besoins d'accompagnement en matière de planification intégrée.
- Centralisation des documents, des pratiques et des besoins en matière de planification intégrée.
- Révision du Cadre d'accompagnement des communautés et des organisations des Premières Nations au Québec.

But 2.2

La CSSSPNQL accompagne les Premières Nations dans la mise en œuvre et l'évaluation de leur planification intégrée de la santé et du mieux-être.

Indicateurs

Retombées de l'accompagnement sur la planification intégrée de la santé et du mieux-être.

Résultat 2.2.1

La CSSSPNQL consolide son offre de services pour soutenir la mise en œuvre et l'évaluation de la planification intégrée de la santé et du mieux-être, plus particulièrement en ce qui a trait au développement et au renforcement des capacités des Premières Nations.

Priorités 2024-2025

- Portrait de l'accompagnement actuellement offert aux Premières Nations en matière de planification.
- Évaluation de l'accompagnement offert par la CSSSPNQL.
- Recensement et centralisation des documents, des pratiques et des besoins en matière de planification intégrée de la santé et du mieux-être.

Résultat 2.2.2

Les Premières Nations ont accès à des ressources humaines, financières, matérielles, technologiques et informationnelles pérennes et fondées sur les déterminants sociaux de la santé.

Priorités 2024-2025

- Projet de pharmacie – bannière des Premières Nations.
- Journées thématiques et campagnes de sensibilisation :
 - o Journée du mieux-être.
 - o Campagne d'information juridique sur la protection de la jeunesse.
- Outils :
 - o Création d'un modèle-cadre (curriculum) de la petite enfance dans le respect des langues et des cultures des Premières Nations.
 - o Capsules d'information et webinaires sur des sujets prioritaires et d'actualité.
 - o Création d'un profil social dans le dossier médical électronique MYLE pour les services sociaux préventifs de première ligne.
- Plans d'action :
 - o Mise en œuvre du plan d'action pour la *Politique-cadre sur les soins continus aux personnes en perte d'autonomie chez les Premières Nations au Québec*.
 - o Mise en œuvre du plan d'action pour le continuum de services en insertion sociale et en intégration professionnelle (CSSSPNQL et Commission de développement des ressources humaines des Premières Nations du Québec [CDRHPNQ]).
- Recherches et collaborations :
 - o Phase 2 du portrait de la judiciarisation des Premières Nations.
 - o Étude québécoise sur les rapports sociaux dans un contexte scolaire, de travail et dans la communauté – Premières Nations.
 - o Collaborations à des projets de recherche.
- Santé publique :
 - o Mise à jour du plan d'action en matière de santé publique pour les Premières Nations au Québec.

But 2.3
Les Premières Nations bénéficient d'un accompagnement personnalisé.

Indicateurs

Retombées de l'accompagnement relativement à la planification intégrée de la santé et du mieux-être sur l'accès à des services et à des soins de qualité culturellement sécuritaires.

Résultat 2.3.1
La CSSSPNQL contribue au développement de la relève des Premières Nations en offrant des formations culturellement appropriées.

Priorités 2024-2025

- Formations et guides :
 - o Guide de formation pour les conseillers et les gestionnaires de la sécurité du revenu.
 - o Guide des maladies infectieuses.
 - o Guide des ordonnances collectives.
 - o Guide sur l'activité physique *Génération en mouvement* (programme d'aide financière pour les sports et les loisirs).
 - o Actualisation de la formation sur l'insertion sociale et l'intégration professionnelle.
 - o Mise à jour de la formation sur Horizon 2.0.
 - o Boîte à outils destinée aux conseils d'administration des centres de la petite enfance.
- Projets et réseautage en lien avec l'accès aux services et aux soins :
 - o Projets de télésanté.
 - o Communautés de pratique en sécurité du revenu.
 - o Visioconférences sur le soutien des projets communautaires.
 - o Coordination de réseaux, de comités et de groupes de travail : Comité consultatif sur l'itinérance chez les Premières Nations au Québec, Table de concertation en proche aide chez les Premières Nations au Québec, réseau des agents de l'aide au revenu, réseau pédagogique, Réseau des directeurs de la santé et des services sociaux, Réseau Nishkat, Table ronde régionale sur le mieux-être et la prévention des dépendances chez les Premières Nations, Table ronde régionale sur les services à l'enfance et à la famille des Premières Nations, groupe de travail sur le processus décisionnel, Réseau des directeurs des centres de traitement, réseau des comités de justice communautaire.
- Événements et rencontres régionales :
 - o Rencontre *Les filles et les femmes dans le sport et les activités physiques*.
 - o Rencontre régionale sur la prévention de la violence et l'intervention auprès des familles.
 - o Rencontre régionale *Vision concertée* – phase 3.
 - o Coordination de l'équipe Porte de l'Est et du Nord dans le cadre des Jeux autochtones de l'Amérique du Nord.
 - o Coordination de l'équipe Porte de l'Est et du Nord dans le cadre du Championnat national autochtone de hockey.

- Outils :

- Analyse soutenant l'accès à l'alimentation traditionnelle dans les services alimentaires.
- Révision du processus de traitement des plaintes touchant les centres de la petite enfance.
- Outils de promotion de programmes de formations universitaires – volet sciences de la santé et sciences sociales.
- Création d'un modèle-cadre (curriculum) de la petite enfance dans le respect des langues et des cultures des Premières Nations.
- Routine imagée.
- Outil clinique et d'intervention sur les infections transmissibles sexuellement et par le sang.

3. Défense des intérêts

La CSSSPNQL veille à ce que les intérêts des Premières Nations dans ses champs d'activités soient définis, reconnus et priorisés. Cet axe vise à soutenir les enjeux locaux et collectifs ainsi qu'à saisir les occasions pour mieux faire connaître nos droits dans un contexte où les enjeux de compétence sont omniprésents. À l'aide d'actions collectives, nous soutenons les actions favorisant un accès sécuritaire à des services équitables et de qualité pour les Premières Nations, tout en nous attaquant aux obstacles systémiques. En exerçant un leadership, la CSSSPNQL fournit des orientations et des conseils aux gouvernements par le biais de consultations. Elle contribue aussi à renforcer les connaissances techniques des Premières Nations ainsi que leur capacité à défendre leurs droits et leurs intérêts.

But 3.1

Les Premières Nations bénéficient collectivement de l'accompagnement dont elles ont besoin pour protéger et maintenir leurs droits et leurs intérêts.

Indicateurs

Retombées de l'accompagnement sur la défense des droits et des intérêts des Premières Nations.

Résultat 3.1.1

Les partenaires et les collaborateurs travaillant auprès des Premières Nations connaissent les réalités, les droits, les besoins et les priorités en matière de santé et de mieux-être.

Priorités 2024-2025

- Élaboration de lignes directrices sur l'éthique numérique.
- Rédaction et diffusion de la phase 2 du rapport sur le consentement libre et éclairé et les stérilisations imposées.
- Élaboration de stratégies visant les partenaires et les collaborateurs.
- Création d'un réseau de conseillers juridiques issus de Premières Nations.

Résultat 3.1.2

Les Premières Nations disposent de l'information nécessaire pour prendre des décisions éclairées et agir en amont face aux enjeux liés au respect de leurs droits et de leurs intérêts.

Priorités 2024-2025

- Surveillance de la santé des Premières Nations : historique et perspectives (document de référence).
- Portrait de la situation des Premières Nations au Québec dans les milieux carcéraux.
- Phase 2 du portrait de la judiciarisation des Premières Nations au Québec.
- Capsules d'information, webinaires et séances d'information, selon les priorités.

Résultat 3.1.3

Les Premières Nations disposent des moyens pour agir proactivement dans les enjeux liés au respect de leurs droits et de leurs intérêts.

Priorités 2024-2025

- Création d'outils pour soutenir les communautés relativement aux changements apportés à la *Loi visant à lutter contre la maltraitance envers les aînés et toute autre personne majeure en situation de vulnérabilité*.
- Révision du processus de traitement des plaintes touchant les centres de la petite enfance.
- Campagne de sensibilisation contre le racisme et la discrimination.
- Élaboration d'un modèle-cadre de loi pour la création d'un commissaire au bien-être des enfants des Premières Nations.

4. Efficacité opérationnelle

En s'appuyant sur les connaissances et l'expertise d'une équipe dédiée et engagée, la CSSSPNQL continue à développer sa capacité interne dans le but d'offrir une offre de services adaptée et de qualité, tout en respectant les savoirs et les cultures des Nations. En optimisant son offre de services, la CSSSPNQL compte améliorer ses opérations et son accompagnement. Des efforts sont consentis dans le but de soutenir les Premières Nations dans l'élaboration de portraits communautaires à l'aide de données fiables et d'un soutien pour leur utilisation. Enfin, dans une perspective d'amélioration continue, les politiques et les processus internes seront actualisés.

But 4.1 La CSSSPNQL adopte une approche d'amélioration continue pour soutenir les Premières Nations dans l'atteinte de leur mieux-être.	Indicateur <i>Niveau de préparation organisationnelle aux changements.</i>
---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------

Résultat 4.1.1
La CSSSPNQL emploie une approche fondée sur le respect des savoirs traditionnels et culturels ainsi que sur les données probantes pour renforcer son offre de services.

Priorités 2024-2025

- Plan de transition et de gestion du changement.
- Plateforme multisectorielle pour l'accompagnement des Premières Nations.

Résultat 4.1.2
La CSSSPNQL a un portrait validé, représentatif, accessible et actualisé des besoins et des particularités des Premières Nations.

Priorités 2024-2025

- Sondage visant à valider les besoins des communautés et des organisations, selon les mandats et les priorités actuels.

Résultat 4.1.3
La CSSSPNQL offre des services en cohérence avec le portrait des besoins des Premières Nations.

Priorités 2024-2025

- Projet multisectoriel afin d'amorcer une réflexion visant l'élaboration d'un calendrier d'ateliers en fonction des besoins exprimés.
- Coordination du plan d'action pour le renforcement de l'approche multisectorielle – volet accompagnement.

Résultat 4.1.4
Grâce à l'accompagnement global de la CSSSPNQL, les Premières Nations ont accès aux financements.

Priorités 2024-2025

- Plateforme administrative SAGE 2.0.

But 4.2

La CSSSPNQL adopte une approche d'amélioration continue de sa gouvernance et de ses opérations pour renforcer sa capacité à mieux soutenir les Premières Nations.

Indicateur

Accès aux outils et aux formations requises pour le renforcement des compétences et des savoirs d'accompagnement.

Résultat 4.2.1

La CSSSPNQL dispose de moyens d'évaluer ses politiques et ses processus internes qui permettent une gestion saine, efficace et optimale de ses ressources.

Priorités 2024-2025

- Révision des comités de gouvernance du conseil d'administration.
- Révision des politiques internes.
- Consolidation des processus internes de planification.
- Mise en œuvre du plan stratégique communicationnel.
- Système de mesures d'appréciation des outils et des publications de la CSSSPNQL.

Résultat 4.2.2

La CSSSPNQL attire des employés de Premières Nations et, parallèlement, elle fidélise ses employés au moyen d'initiatives ciblées.

Priorités 2024-2025

- Établissement d'un plan de relève pour les postes de gestion.
- Attraction et recrutement d'employés issus de Premières Nations (promotion des professions et des carrières dans les domaines de la santé et du mieux-être, programme de stages, etc.).
- 30^e anniversaire de la CSSSPNQL.

Résultat 4.2.3

Les employés de la CSSSPNQL ont les compétences (savoirs et savoir-faire), les qualités et les habiletés (savoir-être) requises pour soutenir les Premières Nations dans le respect de leurs cultures.

Priorités 2024-2025

- Révision du *Cadre d'accompagnement des communautés et des organisations des Premières Nations au Québec*.
- Renforcement des pratiques de gestion de projets.
- Plan de développement des capacités.
- Renforcement de l'approche multisectorielle.
- Révision du processus d'accueil des nouveaux employés.